



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grande distribution

Question écrite n° 20738

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur les inquiétudes des entreprises de l'alimentaire. Il lui rappelle la situation très spécifique de ce secteur : les 6 grands distributeurs implantés en France font face aux 10 000 entreprises agroalimentaires. Les entreprises sus-citées craignent un retour aux dérives qu'un long processus de réforme engagé par la loi Galland, puis la loi Dutreil, avait permis d'atténuer de façon sensible. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20738

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 avril 2008, page 3181

Question retirée le : 27 avril 2010 (Fin de mandat)